

Une rentrée francophone marquée par l'austérité et la perte de pouvoir au Fédéral

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a fait sa rentrée hier. Aujourd'hui, c'est au tour du gouvernement wallon. L'effectif bruxellois, lui, se réunira le 4 septembre.

ANAÏS SORÉE

Au lendemain de la rentrée du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est au tour du gouvernement wallon d'entrer en scène. Comme hier, l'enthousiasme restera sans doute modéré. D'une part, les entités fédérées vont cohabiter avec un État fédéral dont elles sont loin de partager la vision politique. Hier, Rudy Demotte, le ministre-président de la Fédération (PS), a d'ailleurs remis une épinglette portant un ruban aux couleurs de la Francophonie. «C'est le symbole de la défense des droits des francophones. Dans l'option qui semble prévaloir au niveau fédéral, trois quarts des électeurs francophones ne seront pas représentés. Il faut donc, de manière positive, une institution forte qui défende les droits des francophones», a expliqué le ministre-président, soulignant par là le danger que représente ce gouvernement fédéral minoritairement francophone.

D'autre part, cette législature sera marquée par des contraintes budgétaires importantes. La discipline stricte imposée par l'Europe ne leur laissera que peu de marges. Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, fin juillet, le ministre-président annonçait un effort budgétaire de 140 mil-

lions d'euros. Ce chiffre n'a pas été confirmé aujourd'hui par le nouveau gouvernement. Il attend les prévisions d'inflation et de croissance du Bureau du Plan. Ces deux premiers paramètres sont particulièrement importants pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont une

part considérable du budget de 10,5 milliards d'euros est consacrée à des salaires, à commencer par celui des enseignants. Une hausse d'inflation signifierait une nouvelle indexation des salaires et donc un coût supplémentaire pour la Fédération. Le taux de croissance détermine quant à lui une partie des recettes institutionnelles de la Fédération. Les chiffres du Bureau du Plan sont attendus le 2 septembre. Ils serviront de base à la confection du budget. André Flahaut, le ministre du Budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a déjà commencé des entretiens bilatéraux avec les membres du gouvernement. Le conclave budgétaire proprement dit aura lieu le 24 septembre.

Du côté du gouvernement wallon, pour retrouver l'équilibre, à ce stade, il faut compter un effort d'1,1 milliard d'euros sur un budget de 13,5 milliards. Gouups! Lors de la rentrée du Parlement wallon, Paul Magnette, le nouveau ministre-président wallon, avait indiqué vouloir atteindre l'équilibre budgétaire à un rythme soutenable. Dans la trajectoire pluriannuelle qu'elle a définie, la Région devrait fournir un effort supplémentaire de 335 millions

d'euros en 2015 (et de 660 millions en 2016), auxquels s'ajoutent les opérations de requalification imposées par les règles de comptabilité européennes.

Équilibre en 2018

La Wallonie s'autorisera donc un déficit, l'an prochain, de 450 millions, destiné à se réduire pour arriver à l'équilibre en 2018. Le précédent gouvernement l'avait programmé pour 2015. Et surtout, la Commission européenne demande d'atteindre l'équilibre structurel en 2016. Paul Magnette va devoir justifier ce report au comité de concertation, qui réunit le Fédéral et les entités fédérées, dans un rapport de forces plutôt délicat au regard de la similitude de coalitions entre le Fédéral et la Flandre. «Nous irons négocier au comité de concertation. L'esprit de loyauté fédérale et de concertation sera plus important que jamais», avait déclaré Paul Magnette devant le Parlement.

Il devra aussi se justifier devant les citoyens wallons, qui vont devoir avaler les mesures d'économies. La fonction publique va notamment en pâtir. Dans ce domaine, le gouvernement compte économiser 7 millions d'euros la première année, 20 millions en 2016 et 28 millions en 2017. Il a déjà été décidé que 4 fonctionnaires sur 5 ne seront pas remplacés. Certains investissements vont également être reportés. Lesquels? L'équipe de Paul Magnette les déterminera lors de son conclave budgétaire, dont la date n'a pas encore été fixée.

1,1 milliard €

En 2015, le déficit de la Région wallonne atteindra 1,1 milliard d'euros. Autant d'économie à réaliser pour parvenir à l'équilibre budgétaire.